

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'EPCI DU CANTAL

”

Mesdames et Messieurs,

Rien ne serait plus illusoire que de croire que les événements que nous venons de vivre constituent une flambée sans lendemain. Rien ne saurait plus illusoire également que de croire qu'une solution valable et durable puisse naître du désordre et de la précipitation. La route est longue et difficile.

Il ne sera pas trop de la collaboration de tous pour atteindre le but. ”

EXTRAIT DU DISCOURS DE GEORGES POMPIDOU,
DU 14 MAI 1968

Tous les sondages d'opinion nous disent que le Maire est l'élu préféré des Français.

Nous en sommes légitimement fiers. Au quotidien nous exerçons nos fonctions avec comme seul objectif le respect de l'intérêt général.

Celui-ci implique la réflexion permanente, l'échange des points de vue, le respect des procédures, des lois, et règlements.

Certes, nous ne prétendons pas détenir la vérité et quelque soit la force de nos convictions, la contradiction et l'expression de points de vue différents restent la règle de base de la démocratie locale.

Malheureusement aujourd'hui, force est de constater, que ce débat est souvent exacerbé, excessif dans son expression, parfois même agressif et porteur d'intolérance.

Cette violence du débat public ne peut qu'ouvrir la voix à des agissements qui vont au delà de l'acceptable.

Les menaces et les agressions dont ont été victimes nos collègues, Michel TEYSSEDOU, Maire de Parlan et Michel FEL, Maire de Saint Etienne de Mours témoignent de cette dérive intolérable que ne peut accepter l'exercice démocratique .

Et, nous n'oublions pas tous ceux qui parmi vous au quotidien, subissent des comportements intolérables qui impactent l'exercice de nos mandats et la vie de nos collectivités.

Aussi il nous semble essentiel que les Maires du cantal se mobilisent pour exprimer avec la plus grande fermeté leur refus de ces comportements indignes.

L'Etat doit être le garant d'un exercice démocratique, apaisé, bienveillant, respectueux de la liberté de parole et du respect de la décision prise dans le respect des procédures et de l'Etat de droit .

Malheureusement quels que soient, les mesures, les lois, les règlements pris pour protéger l'exercice de nos fonctions, il est à craindre que ces comportements traduisent des dérives hélas répandues, dans une société qui perd ses repères de tolérance, d'écoute de l'autre et de respect de la règle majoritaire.

Ici, la citation du Président Pompidou en exergue de ce courrier prend tout son sens.

Les instances de l'AMF 15 invitent TOUS les Maires et Présidents d'EPCI à signer la motion jointe et à nous la retourner dans les meilleurs délais.

Ces motions seront remise à M. le Préfet du Cantal au cours d'un rassemblement auquel sont conviés tous les élus cantaliens devant la Préfecture du Cantal **le 12 juin à 17H30.**

Ce rassemblement sera pour nous l'occasion d'exprimer, comme l'a fait notre Président national David LISNARD, notre solidarité envers les collègues agressés.

Nous comptons sur votre présence à TOUS, Maires et Conseillers municipaux, **munis de vos écharpes**, pour affirmer encore une fois notre attachement à la vie démocratique de notre Pays.

Christian MONTIN,
Président de l'AMF 15